

COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

☎ : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : cillaseyneouestetsud@orange.fr

Site Internet du CIL : <http://www.cilseyneouestetsud.fr>

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

La Seyne sur mer, le samedi 13 avril 2013

PROCÈS-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Samedi 13 avril 2013 au restaurant « Le Rivage » à Fabrégas

Référence à rappeler : N°20130413/45-CILLSOS/LAJCB

Le Conseil d'Administration est présidé par Jean-Claude BARDELLI qui ouvre la séance à 9h30.

Membres présents : Lucienne ANNOT – Solange ARDOUIN – Jean-Claude BARDELLI - Alain BONNET – Adrien BISCOS – Joseph GATEL - Louis GUYOT - Jean MEDURI – Francis POURCHIER – Pierre ROUME – Alain ROZES - Georges TOURRIER – Daniel VIGLIETTI.

Membres excusés : Hélène BERENGER – Anne-Marie MURAT – Gilbert MATHIEU.

1 – INFORMATIONS DU CIL.

- Le Président se livre à l'**examen des comptes rendus** :
 - ▶ Le compte-rendu de la réunion du 9 mars est accepté et diffusé par les voies habituelles.
 - ▶ Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 mars soulève quelques remarques :
 - * Adrien BISCOS demande que le PV précise son intervention avec : couleur-lieu exact de passage – heure jour et marque du véhicule, malgré la réticence de certains membres du bureau présents.
 - * Plusieurs membres regrettent l'excès de temps de parole des intervenants. La question demeure à l'étude pour les prochaines réunions.
 - * Alain BONNET a noté que la carte généralisée et actualisée du PLU, affichée lors de l'AG, a suscité des demandes de précisions sur les abréviations mentionnées. Il a donc été convenu que ce plan serait dorénavant accompagné d'un tableau explicatif des légendes à l'usage des adhérents.
- Le Président, démissionnaire, procède au **renouvellement du Bureau**.
 - ▶ Jean-Claude BARDELLI est réélu à l'unanimité. Aussitôt il remercie très chaleureusement les membres du Bureau pour la confiance qu'ils lui renouvellent chaque année depuis 12 ans et promet de poursuivre avec toujours autant d'énergie le suivi des dossiers qui lui sont confiés.
 - ▶ Le nouveau bureau et le conseil d'administration sont constitués – **cf/ANNEXES 1 et 2** – Le président félicite les membres nouvellement réélus et les remercie de leur implication pour faire vivre activement notre CIL.

● Vide-greniers

▶ Organisation générale :

- * Le bureau s'est entendu pour envisager un autre fond de couleur pour les affiches des prochains vide-greniers, la tonalité actuelle n'apparaissant pas assez personnalisée.
- * Suite à la demande de Madame MARRONE, Présidente de « France Alzheimer Var », le bureau a donné son accord pour laisser paraître le logo du CILLSOS sur le site de son association.
- * Madame GEORGES, représentante de « France ADOT 83 » souhaitant pouvoir présenter les activités de son association lors du vide-greniers d'avril, Jean-Claude BARDELLI a proposé d'organiser le prochain vide-greniers en faveur de « France ADOT 83 » : cette proposition est entérinée à l'unanimité.
- * Le prochain vide-greniers est proposé à la date du 15 juin 2013, sous réserve des autorisations légales.

▶ Vide-greniers du 20 avril 2013

- * Pierre ROUME annonce 44 exposants prévus et les réservations déjà closes, malgré la liste d'attente.
- * Francis POURCHIER assure la répartition des affichettes publicitaires (grand et petit format) auprès des membres pour l'affichage aux intersections des voies, distribution aux commerçants et particuliers.
- * Une équipe du CILLSOS se charge de la préparation des lieux le vendredi 19 avril – après-midi.
- * Une tombola est prévue comme à l'accoutumée ainsi que la mise à prix du premier équipement « sono » du CILLSOS au profit de l'association « Racine ».
- * L'association « **Racine** », ayant eu la visite de délégués du CILLSOS dans les locaux de l'hôpital de la Seyne le lundi 8 avril, présentera une délégation de son association le jour du vide-greniers.

● **Baou Rouge** : suite à l'observation des résidents mentionnant que depuis le 1^{er} janvier la commune n'effectue plus le remplacement des ampoules d'éclairage hors d'usage et au courrier du CILLSOS, la Mairie précise que, selon une directive ministérielle datant de 2011, les communes n'ont plus le droit d'effectuer ces opérations dans les copropriétés ou lotissements clos.

▶ Daniel VIGLIETTI fait quelques observations, sachant que :

- * les dénominations des lieux demeurent décidées par la commune ;
- * le chemin est limité pour les véhicules mais pas pour les piétons : le chemin demeure donc public.
- * les services de sécurité possèdent les codes d'accès, sur leur demande.

▶ Jean-Claude BARDELLI souligne que le cas de ce chemin est ambiguë puisque desservant l'accès au sentier du littoral et devrait donc faire l'objet d'une dérogation.

▶ Lucienne ANNOT souhaiterait que, compte tenu de la tendance générale des pouvoirs publics à accentuer les charges sur les propriétaires privés, la commune établisse une mise au point actualisée sur leurs répartitions entre zones « privée » et « publique », en termes de sécurité, de responsabilité, d'interventions de police, de réparations et d'entretien, notamment pour les bornes à incendie.

▶ Alain BONNET demande que la commune communique la directive mentionnée et ses références.

▶ Francis POURCHIER remarque que le chemin concerné, à usage piétonnier public, est privé mais que le sentier du littoral est de compétence du Conseil Général.

● **Réunion avec M. Le Maire pour la RD 2216 (9 avril).**

Cette réunion-visite sur le terrain faisait suite à celle du 8 mars tenue en présence de M. MARTINENQ, Conseiller Général la Seyne Nord, accompagné de représentants du Conseil Général et devait réunir les représentants de la commune, du Conseil Général, du CILLSOS et des riverains de la voie.

M. MARTINENQ n'ayant pu se dégager de ses obligations, une autre réunion plus technique est prévue le 18 avril.

● **Réunion TPM sur le Massif du Cap Sicié (11 avril) – cf : Article /Six-fours Environnement-ANNEXE 3-**

Le CILLSOS était représenté par trois membres : Solange ARDOUIN- Lucienne ANNOT – Alain BONNET.

Ces représentants ont formulé les demandes :

- * d'aménagement des 3 parkings de Janas, dont M.G. VINCENT souhaite une gestion regroupée ;
- * d'un sentier pédestre à visée botanique, aménagé et organisé ;
- * d'un suivi plus régulier du massif en termes de surveillance et d'entretien (gardes équestres ?).

Il est à noter que l'ouverture de la corniche merveilleuse n'est pas souhaitée par la Préfecture et le service des Pompiers, tandis que M. G. VINCENT propose la mise en place d'une navette.

● **Affaires en cours.**

- * Joseph GATEL est chargé de convenir d'un rendez-vous avec M. CHATEL, nouveau gérant du camping des Pins, souhaitant rencontrer le CILLSOS.
- * Suite à l'A.G, la commune doit organiser avec le CILLSOS deux visites sur les sites du :
 - chemin de Doumergue (A. PATELIS) ;
 - croisement du chemin de La Seyne à Bastian avec le chemin de Paradis (Mme MUSCAT).
- * Jean-Claude BARDELLI a lancé un rappel au sujet de l'élagage de la haie encombrante sur le chemin de Carrière, sur un terrain mi-seynoïse, mi six-fournais : M. LOPEZ va tenter de trouver une solution.
- * vendredi 3 mai – 17h : rencontre avec M. le maire, au niveau du n°33 du chemin des Guérins.
- * Il est annoncé la rénovation de la route de Notre-Dame du Mai par les communes de la Seyne et Six-Fours.

2- INFORMATIONS DIVERSES .

- ▶ Jean-Claude BARDELLI, ayant assisté au Conseil de quartier Sud du jeudi 11 avril, informe que:
 - * des projets de modification sont envisagés sur certaines voies de ce secteur ;
 - * la fluidité de la circulation sur la voie Pablo Neruda paraît améliorée depuis la suppression du feu tricolore du rond-point de Mar-Vivo ;
 - * de nouvelles manifestations, jamais créées au préalable, ne pourront pas être organisées cette année, en vertu d'une note ministérielle les interdisant pendant l'année précédant des élections.
- ▶ Alain ROZES a assisté à l'A.G du CIL Nord de Six-Fours.
- ▶ Lucienne ANNOT, conseillère du quartier Ouest, présente à la réunion du 9 avril, signale :
 - * un projet de reprise du marquage au sol de l'intersection entre le chemin de Bremond et le chemin des Quatre Moulins, présenté par Madame Marie-Paule SILVY ;
 - * un projet d'aménagement de l'espace de voirie devant l'entrée du collège Curie.
- ▶ Jean MEDURI a assisté à la dernière réunion de MART. Il relève que l'association :
 - * annonce 3 contentieux en cours (SCOT – PLU – Fuite de fuel)
 - * déplore de ne pas être incluse dans les groupes de travail relatifs à l'environnement et de découvrir par voie de presse le détournement de ses actions au profit d'autres instances.
- ▶ Avis de décès de M. Roger SPARAPANI, Gérant de la société MIROG qui imprime les documents du CILLSOS. En ces tristes circonstances nous adressons nos plus sincères regrets à sa famille et aux membres de son personnel.

3 – COURRIERS.

● Courriers au CIL.

- ▶ Lettre de Madame MARRONE demandant l'autorisation du CILLSOS pour apposer le logo sur le site de son association.
- ▶ Réunion du collectif des CIL du 22 mars.
- ▶ Le Magazine « Le Seynois » n°41.
- ▶ Le bulletin MART n° 54.
- ▶ Invitations :
 - * au 68^{ème} anniversaire de la libération des Camps, le 28 avril.
 - * à l'Assemblée Générale des Concerts Classiques Seynois.
 - * de la commune pour participer à la réunion du Conseil de quartier Sud du 11 avril (Maison St Georges)
 - * de TPM pour participer au Comité Consultatif de gestion du massif du Cap Sicié le 10 avril dans la Maison Plaine Nature de Janas.
 - * de la commune pour une rencontre sur site autour des problèmes de sécurité routière et piétonne sur la RD 2216, le 9 avril à 17h devant le lotissement « Le Coteau » au n°1038.

● Courriers du CIL.

- ▶ Courrier-réponse à Madame MARRONE.
- ▶ Courrier à Monsieur le Maire pour demande de mise à la disposition du CILLSOS d'une cabine WC, pendant le vide-greniers du 20 avril.

4 – LU DANS LA PRESSE.

- ▶ 22 mars : les sédiments de la rade plombés par les métaux lourds.
- ▶ 1^{er} avril : la ville interpellée sur les permis de construire.
- ▶ 02 avril : de nouveaux compteurs d'eau pour traquer les fuites.

5- TOUR DE TABLE.

- ▶ Francis POURCHIER signale :
 - * que le chemin des taillis va « disparaître » pour reprendre la continuité du chemin des Quatre Moulins ;
 - * un reportage sur la Marine annonce des travaux dans la rade pour la venue de Frégates de Nouvelle Génération à partir de 2015.
- ▶ Louis GUYOT annonce que le remplacement de la borne à incendie de son lotissement n'est plus d'actualité.
Il renouvelle son refus de dénoncer les contrevenants en excès de vitesse, approuvé par l'ensemble du bureau.
- ▶ Adrien BISCOS précise qu'il n'y a pas délation si on ne donne pas de nom.
- ▶ M. TOURRIER rappelle être, avec le CILLSOS, contre la création d'une ASL officielle loi 1901 au lieu du collectif des CIL officieux.
- ▶ Alain ROZES signale la dégradation de 4 véhicules dans son lotissement, Allée des Coucous, dans le courant de la semaine précédente. Plainte a été déposée par leurs propriétaires
- ▶ Joseph GATEL souhaite remercier M. PHILIBERT (restaurant « Hacienda ») pour son accueil.

- ▶ Jean MEDURI remercie chaleureusement Alain LOPEZ pour son intervention efficace qui a permis de régler la fuite d'eau sur sa propriété.

La Secrétaire Générale du CILLSOS :
Lucienne ANNOT
Le Président du CILLSOS :
Jean-Claude BARDELLI

Copies à:

- **M. le Maire de la Seyne sur Mer**
- **Mesdames et Messieurs les Adjoints et Conseillers aux bons soins de M. le Maire**
- **M. le Conseiller Général du Canton la Seyne Nord**
- **M. le Conseiller Général du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrier**
- **M. le Commissaire Fabrice BUIL, Police Nationale**
- **M. TIRION Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise**
- **M. le Directeur de la Police municipale**
- **M. Serge FERAUD, Police municipale, Référent aux CIL**
- **Mme OBINO, Police municipale, service Prévention des Risques**
- **MM. les directeurs des agences Var Matin et la Marseillaise de la Seyne**
- **M. DECHIFFRE correspondant de Var Matin**
- **COLLECTIF des CIL**
- **Lotissements adhérents (20 + 4 correspondants de secteurs)**
- **Membres du C.A (16)**
- **Info/diffus 1- 2- 3- 4**
- **Archives CILLSOS 2013**

ANNEXE 1

• **Composition du Bureau pour 2013 :**

- **Président du CILLSOS : Monsieur Jean-Claude BARDELLI.**
- **1^{er} Vice-président du CILLSOS : Monsieur Francis POURCHIER, délégué à la représentation du Président**
- **2^{ème} Vice-président du CILLSOS : Monsieur Adrien BISCOS, délégué au courrier**
- **3^{ème} Vice-président du CILLSOS : Madame Solange ARDOUIN, déléguée au site Internet**
- **4^{ème} Vice-président du CILLSOS : Monsieur Alain ROZES, délégué à la communication.**
- **Secrétaire Générale du CILLSOS : Madame Lucienne ANNOT.**

• **Délégations auprès des Administrations et Divers :**

Le **Président** est délégué d'office dans tous les postes indiqués ci-dessous d'où l'absence de son nom apparaissant dans les diverses délégations. Les **vice-présidents** doivent le remplacer en cas de besoin.

Dans chaque délégation, le nom du **Référent** est souligné.

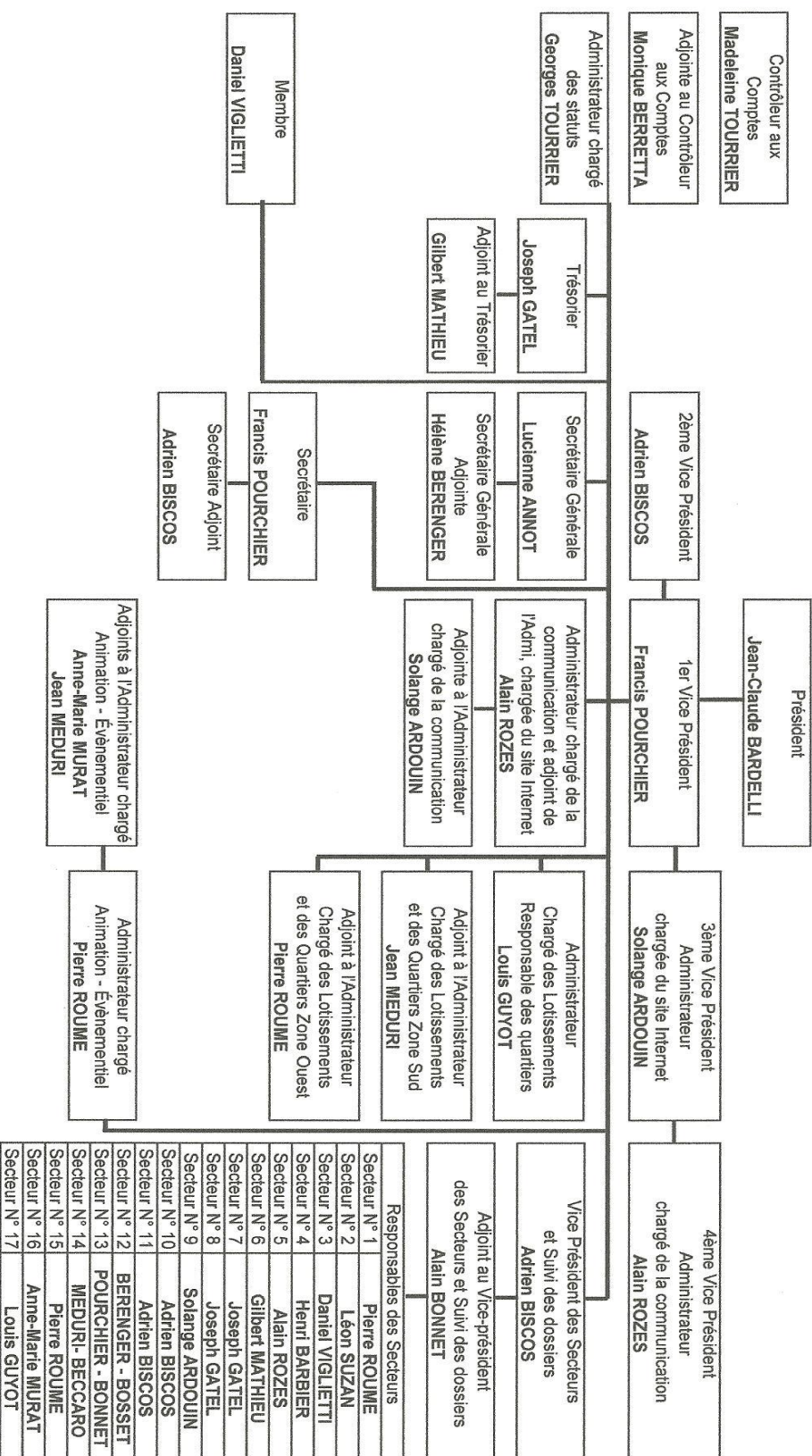
- 1) **-T.P.M+Conseil Général+Préfecture : Mme ARDOUIN – M. ROUME**
- 2) **- Correspondant Mairie : MM. BISCOS – MEDURI – POURCHIER**
- 3) **- PDU – Circulation – Transports : Mme ANNOT – MM. GATEL – POURCHIER – ROUME**
- 4) **- Voirie – Sécurité routière : Mme ANNOT – MM. BISCOS – GATEL – POURCHIER – ROUME**
- 5) **- Relations Inter-CIL et contrôle du respect de la Charte Qualité de Vie : Mme ARDOUIN – MM. BISCOS – POURCHIER – ROUME**
- 6) **- Relations Publiques / Communications : Mme ARDOUIN – M. ROZES**
- 7) **- Suivi des Dossiers : MM. BISCOS – BONNET – GUYOT – POURCHIER**
- 8) **- Chargés des lotissements : MM. BISCOS – GUYOT – MEDURI – ROUME**
- 9) **- PLU – SCOT : MM. MATHIEU – ROUME – TOURRIER**
- 10) **- Délégation auprès des quartiers : Mme BERENGER – MM. MEDURI – POURCHIER**
- 11) **- PADD : Mme BERENGER – MM. GATEL – MEDURI – ROZES**
- 12) **- Veille juridique : MM. MATHIEU – TOURRIER**
- 13) **- Association M.A.R.T : Mmes ARDOUIN – BERENGER – MM. GUYOT – MEDURI**
- 14) **- Association Environnement Méditerranée : Mmes MURAT – MM. BISCOS – GUYOT – POURCHIER – VIGLIETTI**
- 15) **- Association CSL : Mme BERENGER – MM. GUYOT – VIGLIETTI**

ANNEXE 2

ORGANIGRAMME DU CILLSSOS

ANNEE 2013

Mise à jour le : 13/04/13



ANNEXE 3

Six Fours, Environnement : Le Massif du Cap Sicié en question

Le 11. avril 2013 à 23h09



Six Fours Environnement

Le Massif du Cap Sicié en question

Le Comité consultatif de gestion du « Massif du Cap Sicié » a réuni mardi après-midi les usagers et associations de ce site remarquable partagé entre les villes de la Seyne et Six-Fours. L'urgence serait d'y remettre un peu d'ordre...



Les représentants de TPM et des mairies de Six-Fours et La Seyne consultent les usagers

« Rien ne sera fait sans un partenariat avec ceux qui fréquentent le massif » affirma Gilles Vincent, président de la commission environnement de TPM (TPM est gestionnaire des domaines communaux). A ses côtés, pour alimenter le débat, Catherine Foutex, responsable du service environnement de TPM, Raphaëlle Le Guen, première adjointe au maire de La Seyne, Hervé Fabre et Geneviève Brifaz, conseillers municipaux à la mairie de Six-Fours.

Cette première réunion avait pour but de réfléchir sur trois grands thèmes: la fréquentation piétonne, vététiste et équestre, ceci afin de relever les difficultés, voire les dysfonctionnements, notamment en matière d'orientation des usagers et d'information sur le domaine, et de faire des propositions pour que la cohabitation des usagers se fasse en toute sécurité et dans le respect de l'environnement. « C'est un lieu unique de 817 hectares, un véritable poumon vert qu'il faut protéger » ajouta le président.

Etat des lieux

L'enjeu du travail qui sera mené par groupes de travail avec les associations sera donc celui de dégager un consensus qui permette à chacun de profiter en harmonie de ce fabuleux site très fréquenté le week-end. Pour cela, Marion Clément, chargée de mission TPM "Espaces naturels forestiers et biodiversité", a présenté un bref état des lieux.

Pour ce qui est de la fréquentation du Massif il a été rappelé qu'un arrêté préfectoral interdisait le passage des VTT et des chevaux, mais qu'il était toléré sur les pistes DFCI: « s'il survenait un accident, l'état pourrait se retourner contre l'usager et la DREAL pourrait parfaitement convaincre le préfet de faire interdire la circulation dans les massifs » déclara le président. Il faudra donc trouver une solution consensuelle pour la sécurité de tous, réorganiser les trois pratiques en redéfinissant des parcours avec des codes de bonne conduite, le souhait premier étant « que tous continuent à utiliser le Cap Sicié en sécurité » précisa Raphaëlle Le Guen.

<http://www.six-fours.net/Story/StoryPrint.aspx?kId=6910>

Six Fours, Environnement : Le Massif du Cap Sicié en question

Les tracés des sentiers piétons et leur balisage sont défectueux, il faudra davantage de supports de communication pour s'orienter, la définition des pistes des chevaux et vélos devront par ailleurs s'appuyer sur les objectifs Natura 2000 qui font l'objet de quatre contrats: le débroussaillage, la mise en défens, l'arrachage des espèces exogènes et l'abattage des pins, le tout financé à 100% par l'état et l'Europe. Les zones d'accueil seront également à étudier (parkings, panneaux de communication, informations, charte de bonne pratique...)

Autres actions en marche

Actuellement, 4 agents de TPM sillonnent le site (ainsi que celui du Faron) 2 à 3 jours par semaine pour informer et sensibiliser les usagers mais aussi pour réaliser des travaux d'entretien, de nettoyage et de débroussaillage. Cent soixante pièges à phéromones (lutte contre la chenille processionnaire du pin) ont été installés depuis 2009.

Concernant les manifestations qui se déroulent sur le site (éducation nationale, associations etc) il a été rappelé qu'il fallait en demander l'autorisation un mois à l'avance aux services de la Préfecture, et de 2 à 4 mois si l'événement avait une incidence sur le contrat Natura 2000. La procédure peut-être alors très longue selon le type, le nombre de participants et la fréquence de la manifestation! Pour cela vous pouvez contacter Marion Clément au 04.94.93.82.17

Questions qui préoccupent les usagers

Les participants à cette réunion ont interrogé les intervenants sur l'éventuelle ouverture de la corniche merveilleuse pendant l'été. Il leur fut répondu que l'interdiction était toujours en cours mais que le sujet était à l'étude avec le maire de la Seyne. Une solution envisageable serait d'ouvrir une ligne de bus.

Le sentier du littoral, fermé sur certains tronçons, fut aussi mis en question. Réponse: le sentier sera nouvellement tracé et sécurisé courant 2014 en passant plus haut. Pour mémoire, 1 à 2 millions d'euros par an sont dépensés pour le sentier du littoral de toute la zone TPM...

Enfin, certains représentants d'associations ont fait état des nombreuses incivilités constatées sur le terrain, décharges sauvages, présence de deux roues motorisées ou de vététistes peu scrupuleux dans leur pratique du sport. Encore des points à travailler, certes, mais il est clair qu'on ne pourra pas mettre un policier municipal devant chaque usager. Le sens civique suffira-t-il?

A.I, le 11 avril 2013

<http://www.six-fours.net/Story/StoryPrint.aspx?kId=6910>